

“Les collectivités territoriales, actrices du développement de l’agriculture biologique”



COLLOQUE CORABIO

Salle Latreille - Espace Latreille
23 rue de Bourgogne - 69009 Lyon

ACCES EN PRATIQUE

EN VOITURE :

A6 Paris : périphérique ouest / sortie Porte du Valvert / direction Porte de Vaise / Vaise Centre

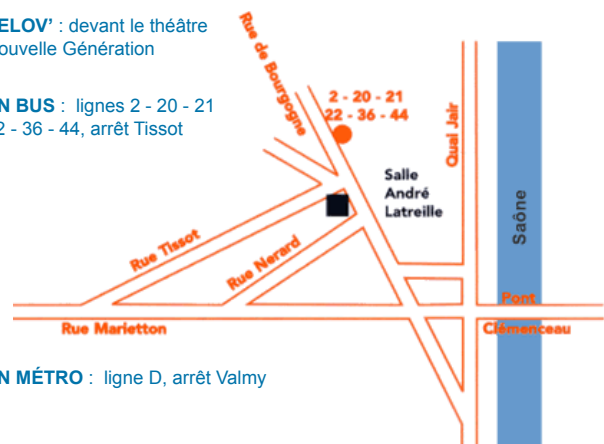
Grenoble / Genève : périph. nord / sortie Porte de Vaise / Vaise centre

A7 Marseille / S' Étienne : tunnel de Fourvière/direction Paris / sortie Porte du Valvert / direction Porte de Vaise / Vaise Centre

PARKING : en face du Théâtre, quai de Saône (quai Jayr et quai du Commerce), Gare de Vaise, Gorge de Loup

VELOV' : devant le théâtre
Nouvelle Génération

EN BUS : lignes 2 - 20 - 21
22 - 36 - 44, arrêt Tissot



EN MÉTRO : ligne D, arrêt Valmy

Ce colloque est organisé par Corabio,

la Coordination Rhône-Alpes de l'Agriculture Biologique. C'est une association loi 1901, reconnue d'intérêt général, qui représente les intérêts collectifs des agriculteurs biologiques auprès des pouvoirs publics. Elle fédère cinq associations départementales et interdépartementales de promotion de l'agriculture biologique (Agri Bio Ardèche, Agribiodrôme, ADABio, ARDAB et SAPRA).

CORABIO

1 rue Marc Seguin Tél : 04 75 61 19 35
BP 11150 Alixan Fax : 04 75 79 17 68
26958 Valence cedex 9 contact@corabio.org

www.corabio.org

Création © OR Corabio 12.09

EN PRATIQUE

MARDI 9 FEVRIER 2010

LYON 9^{ème} SALLE LATREILLE

2^{ème} EDITION



www.corabio.org

Coupon à glisser sous enveloppe à fenêtre
ou sous enveloppe normale affranchie à
cette adresse :
(accompagné de votre règlement).

CORABIO / Colloque Collectivités
INEED Rovaltain TGV
1 rue Marc Seguin - BP 11150 Alixan
26958 Valence cedex 9



Rhône-Alpes



LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, ACTRICES DU DÉVELOPPEMENT

DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE > Des expériences à partager, des outils pour agir

Présentation de la journée

Les collectivités territoriales sont de plus en plus nombreuses à inscrire leur action politique dans une perspective de développement durable. Dans ce contexte, le soutien des élus locaux à l'agriculture biologique doit trouver toute sa place. L'engouement des français pour les produits bio ne cesse de se développer : le baromètre annuel de l'Agence bio confirme le dynamisme de la consommation des produits bio en France en 2008. Les ventes ont ainsi progressé de 25 % pour atteindre un chiffre d'affaires de 2,6 milliards d'euros. Cependant, l'ensemble des filières biologiques est confronté à un problème majeur : la demande est bien supérieure à l'offre. En effet, seulement 3,6 % des surfaces agricoles rhônalpines sont cultivées en bio. Le développement de ces surfaces est donc un enjeu pour demain face à deux impératifs : préserver la qualité de l'environnement et accroître le nombre de producteurs bio pour répondre à la demande. Les collectivités territoriales ont un rôle à jouer pour relever ce défi. L'objectif de cette journée est d'apporter des éléments de réponse concrets à tous les acteurs qui souhaitent s'investir pour le développement de l'agriculture biologique sur leur territoire.



→ LE MATIN

9 h Accueil des participants

9 h 30 Introduction de la journée par Françoise Reiller, présidente de Corabio, agricultrice à Herbeys en Isère

9 h 45 L'agriculture biologique ? Mode de production, situation en Rhône-Alpes, enjeux pour demain, par Florence Dodet et Antoine Couturier, chargés de missions à Corabio

11 h TABLE RONDE 1 *

AGRICULTURE BIOLOGIQUE, MAITRISE DU FONCIER ET PRESERVATION DES RESSOURCES NATURELLES

- **Ressource en eau et pollutions diffuses en Rhône-Alpes**, par Caroline Henry de Villeneuve, Chef de projet Disponibilité et qualité de la ressource en eau à la DREAL Rhône-Alpes
- **Les outils de la maîtrise foncière à destination des collectivités**, par Michel Heymann, directeur général de la SAFER Rhône-Alpes
- **Protection du foncier à Saint-Etienne Métropole**, témoignage de Maurice Bonnard, vice-président chargé de l'économie agricole et agro-alimentaire
- **Conversion à l'AB du domaine agricole de la Ville de Toulouse**, témoignage d'Elisabeth Belaubre, adjointe au maire, déléguée à la régie agricole et au service de restauration scolaire

12 h 30 Buffet bio sur place

* Chaque table ronde sera suivie d'un échange avec la salle

→ L'APRES-MIDI

14 h TABLE RONDE 2 *

PRODUCTION ET CONSOMMATION BIO DE PROXIMITÉ

- **Atouts de la vente directe bio**, par Antoine Couturier, Corabio
- **Relocaliser l'alimentation en développant les AMAP** en Rhône-Alpes, par le vice-président de la Région Rhône-Alpes, chargé du développement durable
- **Mise en place d'un marché bio mensuel** au Grand Parc de Miribel Jonage, témoignage de Damien Lamotte, animateur et Christian Bardin élu en charge de l'agriculture.
- **Création d'un point de vente collectif de producteurs bio**, témoignage de Vincent Delmas, agriculteur, co-fondateur d'Au Plus Pré (La Laupie, 26)

15 h TABLE RONDE 3 *

PROMOUVOIR LES PRODUITS BIOLOGIQUES EN RESTAURATION COLLECTIVE

- **Conditions de réussite pour l'introduction d'aliments biologiques locaux en restauration collective**, par Florence Dodet, Corabio
- **Restauration collective bio en gestion directe**, par Catherine Rebaud, adjointe à l'environnement de la Ville de Gleizé (69)
- **Restauration collective bio en gestion concédée**, par Caroline Van Der Heijde, chef de service restauration de la ville de St-Etienne (42)
- **Approvisionnement bio et local pour les restaurants scolaires de la Ville de Toulouse**, par Elisabeth Belaubre, adjointe au maire, déléguée à la régie agricole et au service de restauration scolaire

16h30 - 17 h Conclusion de la journée par Marinette Feuillade, directrice de Corabio



BULLETIN DE PARTICIPATION

→ à compléter et à envoyer à Corabio avant le 31 janvier 2010 à l'adresse inscrite au verso :

PARTICIPANT 1

Nom :

Prénom :

PARTICIPANT 2

Nom :

Prénom :

Structure :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Adresse mail :

.....@.....

Qualité du participant :

- Elu / collectivité territoriale
- Agent de collectivité
- Agent de développement agricole
- Agriculteur
- Presse
- Autre :

Participera au colloque Corabio du 9 février 2010 et réserve..... place(s) à 50 € de frais de participation, repas inclus (25 € pour les adhérents du réseau Corabio et les 2^{ème} participants d'une même structure).

Ce tarif est une participation aux frais d'organisation de la journée. Un repas est inclus sous réserve d'inscription 1 semaine à l'avance (date de réception du règlement faisant foi).

Les frais d'inscription restent dus pour toute annulation à moins de 48 H de la journée.



> 2^{ème} EDITION



Après le succès d'une première édition qui s'est tenue à Bourg-de-Péage le 22 septembre 2009, ce nouveau colloque est organisé pour répondre à la demande d'information de nombreux élus et collectivités territoriales.
Inscription indispensable.